



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET REPRODUCTIBLE **5^e-6^e ANNÉE ATHLÈTE - AUDREY BLOUIN**

Ce matériel est acheté par l'école et le distribue à votre enfant. S.V.P. faire parvenir le montant indiqué en argent comptant ou par chèque, sous enveloppe scellée et identifiée au nom de l'enfant ainsi que sa classe.

MATÉRIEL	PRIX
Matériel reproductible	
• Cahier maison (Français et mathématique)	8,00\$
Cahier de français « 20 000 mots sous les mers »	17,00\$
Cahier de mathématique « Caméléon »	17,00\$
Cahier d'univers social « Escales »	12,50\$
1 agenda	4,00\$
TOTAL À PAYER À L'ÉCOLE :	58,50\$

LISTE DES EFFETS SCOLAIRES 2018-2019

Les parents sont priés de bien vouloir procurer à leur enfant les effets scolaires suivants :

- 1 Cartable souple de 1 pouce
- 1 Cartable souple de 2 pouces
- 8 Duo-tangs (plusieurs couleurs différentes)
- 1 Paquet de feuilles mobiles
- 1 Cahier quadrillé avec des carrés **1cm X 1cm**
- 2 Paquets de séparateurs (à onglets)
- 2 Paquets de 4 cahiers à l'encre (3 trous) de type « Canada »
- 1 Paquet de pochettes protectrices
- 1 Règle de 30 cm
- 4 Surligneurs (couleurs différentes)
- 1 Dictionnaire bescherelle « L'art de conjuguer »
- 1 Petit paquet de papier construction
- 1 Petite calculatrice avec fonction de base
- 2 Boîtes de papiers-mouchoirs (facultatif)
- 1 Étui à crayon comprenant : crayons à mine, stylos rouges et bleus, crayons de couleur, gomme à effacer, colle, ruban adhésif, taille-crayon, deux crayons effaçables (pour tableau blanc ou acétate), ciseaux, rapporteur d'angle (transparent) et un compas.
- 1 Cahier de type Canada **ANGLAIS**
- 1 Dictionnaire anglais-français (facultatif) **ANGLAIS**
- 1 Tablier ou vieille chemise à manches longues **ARTS PLASTIQUES**
- 1 Vêtement d'éducation physique (short, chandail à manches courtes, souliers de course) bien identifié dans un sac en tissu

S.V.P. prévoir le remplacement des articles périssables. Les élèves sont invités à réutiliser leur matériel de l'année 2017-2018 dans le but de diminuer le gaspillage et les coûts inutiles. Tous les articles et vêtements appartenant à l'enfant doivent être bien identifiés à son nom à la rentrée scolaire. Les marques de commerce sont inscrites à titre indicatif seulement.

Merci et bonne rentrée !



**Commission
scolaire
de Montréal**